

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 16 du 9 avril 2015

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte 7

CIRCULAIRE N° 51/DEF/EMAT/PS/BAJ

portant abrogation d'un texte.

Du 18 février 2015

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-chefferie performance synthèse - bureau d'appui juridique.*

CIRCULAIRE N° 51/DEF/EMAT/PS/BAJ portant abrogation d'un texte.

Du 18 février 2015

NOR D E F T 1 5 5 0 3 8 9 C

Texte abrogé :

Circulaire n° 2262/DEF/EMAT/OE/ES/211 du 27 juin 1997 (BOC, p. 4019 ; BOEM 770.2.6).

Référence de publication : BOC n° 16 du 9 avril 2015, texte 7.

Art. 1er. La circulaire n° 2262/DEF/EMAT/OE/ES/211 du 27 juin 1997 portant changement d'appellation de l'école supérieure du génie militaire est abrogée.

Art. 2. La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
chef d'état-major de l'armée de terre,*

Jean-Pierre BOSSER.